John VIÉNOT
Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français

et Jean BIANQUIS
Directeur honoraire de la Société des Missions Evangéliques

LA PREMIÈRE CONSÉCRATION
DE
MISSIONNAIRES PROTESTANTS FRANÇAIS
EN 1829

ALLOCUTIONS PRONONCÉES
A L'OCCASION DU CENTENAIRE EN 1929
DANS LE TEMPLE DE SAINTE-MARIE



PARIS
SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME
54, Rue des Saints-Pères (7e)
SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES
102, Boulevard Arago (14e)

—

1929

Prix : 4 fr.

SOMMAIRE DU BULLETIN N° 3

de la Société de l'Histoire du Protestantisme

RÉDACTION ET ABONNEMENTS

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. J. Pannier, secrétaire de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris (VIIe). Il sera rendu compte de tout ouvrage intéressant notre histoire, dont deux exemplaires seront déposés à cette adresse. Un seul exemplaire donne droit à une annonce sous la rubrique *Livres donnés*.

Le *Bulletin* paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 64 à 140 pages avec illustrations. On ne s'abonne pas pour moins d'une année. Tous les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés à cette époque.

Prix de l'abonnement : 25 fr. pour la France; — 35 fr. pour l'étranger; — 12 fr. pour les pasteurs, instituteurs, etc., de France et des colonies françaises ; 20 fr. pour les pasteurs de l'étranger (*Prix nouveaux à partir du 1er janvier 1927*).

Prix d'un numéro isolé de l'année : avant 1913 : 4 fr. ; après 1914 : 8 fr.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est d'en déposer le montant dans un bureau de poste au compte chèques Paris 407.83 *Société d'histoire du Protestantisme*, 54, rue des Saints-Pères, Paris (VIIe). Inscrire ces mots sur les mandats internationaux.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.

Les banquiers de la Société sont MM. Vernes 29, rue Taitbout, Paris.

Pour tout changement d'adresse, il est dû pour l'impression d'une nouvelle bande deux francs.

La première consécration de missionnaires protestants français

Eglise de Sainte-Marie, 2 mai 1829
Centenaire célébré dans cette même église le 5 mai 1929 (1)

Allocution de M. le professeur J. Viénot

LE PROTESTANTISME PARISIEN IL Y A CENT ANS

Pour traiter ce sujet, j'ai d'abord parcouru les journaux religieux du temps. Et, dans les *Archives du Christianisme* de 1829, on lit ces lignes :

« *Réveil religieux à Paris.* — Cette ville a été le théâtre du plus étonnant réveil religieux qu'on ait vu dans ce pays...: Paris, qui était autrefois une ville de beaucoup de débauche et de licence, est entièrement changé. Il ne s'y trouve plus de danses, plus de jeux de cartes, plus de juremens profanes, plus d'ivrognerie, etc. » (2).

J'ouvris de grands yeux et je continuai à lire :

« Paris est la capitale d'un comté du Kentucky, près de l'Ohio, non loin de Versailles, Francfort, Vevey, etc... en Amérique ! »

Mais où en était le vrai Paris, le nôtre ? Où en était l'Eglise protestante de Paris il y a cent ans ? C'est un étranger, le futur historien Louis Vulliemin, qui va commencer à nous renseigner. Il écrit de Paris à sa femme en 1825 : « J'ai assisté dimanche au culte protestant de l'Oratoire, le temple était rempli, l'auditoire attentif, M. *Monod* éloquent ; la quête qui se fit ensuite, pour l'hiver, abondante, au delà de 2.700 francs (3). »

Le dimanche suivant, avec une carte d'entrée procurée par M. Albert Roux, secrétaire de la Société de la Morale chrétienne (celle qui couronna Vinet), le jeune pasteur se rend à la chapelle du roi. « Je n'y retournerai pas, dit-il. La musique est belle, très belle, l'étiquette sévèrement ob-

(1) Voir le *Journal des Missions évangéliques*, juin 1929.
(2) *Archives*, 1829, p. 44.
(3) Louis Vulliemin, 1 vol., Lausanne, p. 45.

servée, la foule chamarrée et brillante, tout est spectacle et le service religieux se compose de pompe et d'harmonie. Suis-je dans un temple ? me demandais-je, et vainement je cherchais à donner mes pensées au Christ crucifié, dont l'image était suspendue au milieu de cette magnificence. Tout a été achevé en peu d'instants et je me suis hâté de courir à l'Oratoire où j'ai entendu de la part de M. *Juillerat* des paroles de charité : « Celui qui donne aux pauvres, prête à l'Eternel. » La quête des deux dimanches a donné près de 6.000 francs. »

Nous apprenons ainsi qu'il y a à l'Oratoire deux pasteurs, M. Jean Monod, le père de tous les Monod, et M. Juillerat. Il y a en même un troisième, qui est le fils et le suffragant du premier : *Frédéric Monod*. Le président du Consistoire est le pasteur *Marron*. Et l'Oratoire est rempli d'auditeurs. Cela n'est pas étonnant, car les réformés sont déjà nombreux à Paris et ils n'y ont que deux temples : l'Oratoire et Sainte-Marie. Les luthériens ont une seule église, celle des Billettes avec deux pasteurs, MM. *Boissard* et *Gœpp*.

Boissard est un Montbéliardais pieux et charitable, et cultivé aussi. Il a publié pour ses paroissiens quelques petits livrets fort utiles. Gœpp vient d'Alsace. C'est un orateur et un poète. Il parle français et allemand. Je ne sais ce qu'il était comme orateur, mais comme poète, des amis l'ont comparé à Klopstock. Ils étaient l'un et l'autre fort actifs et ce sont eux qui ont été, en fait, les premiers organisateurs de l'Eglise luthérienne de Paris. On rendait à Boissard ce témoignage qu'il était le type même du bon pasteur.

Réformés et luthériens entretenaient les relations les plus cordiales. Ils échangeaient leurs chaires. Ils avaient des réunions en commun. C'est ensemble, par exemple, que les deux présidents de consistoire, Marron et Boissard, venaient d'ouvrir un nouveau lieu de culte protestant à Versailles. Et cela dans une chapelle qui servait de reposoir au roi Louis XV quand il suivait la procession de la Fête-Dieu. Ces bonnes relations étaient très profitables aux deux Eglises et à leurs œuvres. On comprenait alors mieux qu'on ne l'a fait quelquefois depuis, combien est vraie l'observation de Guizot : « Là où l'unité de l'Eglise n'existe pas, quand la fusion des Eglises diverses n'est pas possible, et quand la liberté religieuse est établie, il y a place pour le bon sens pratique et pour la charité chrétienne (1). »

(1) *Méditations*, p. 24.

L'heure de 1829 était d'ailleurs favorable au développement des Eglises. Depuis quelques années, on constatait un esprit de réaction contre les démolitions du XVIIIe siècle et, comme le dit Louis Vulliemin, il y avait « une tendance d'hommes de tous partis à rentrer dans le sein d'une Eglise et à revenir à une religion. »

Mais il faut être juste et ne pas attribuer aux seuls hommes de 1829 la situation favorable d'alors. Le relèvement, le réveil, toute l'activité religieuse qui se manifeste à cette date, avaient été rendus possibles par la fidélité et les sacrifices des générations précédentes.

Jugez vous-mêmes. Jusqu'en 1787, les protestants sont des proscrits. A partir de 1787, is sont tolérés, mais timides encore dans l'ensemble. Puis, tout de suite, c'est la Révolution, la Terreur ; ensuite, Bonaparte. Les protestants font des progrès réels sous le premier empire. Mais les guerres du temps sont peu favorables à la vie religieuse. Puis c'est la Terreur blanche et la Restauration. Voilà une suite d'années bien troublées. Eh bien, au milieu de ces événements, il y a des hommes qui ne désespèrent pas du petit troupeau. Dès avant 1802, ils se sont mis à reconstituer leurs cadres, à rétablir églises et pasteurs. Il faut citer les noms de ces fidèles serviteurs. Pour les Réformés, ce sont à Paris les frères Rabaut, c'est Marron qui rétablissent le culte, dans une salle, dans une autre, puis à Saint-Louis du Louvre, puis en 1811 à l'Oratoire. Ils sont aidés par des laïques qui s'appellent *Vincent, Amyraut, Fabre, Léon Féline, Lemaître, Dangirard, Dumas, Delessert.*

Le Concordat s'était discuté et préparé, en ce qui concerne les protestants, dans le salon de Mme Gautier-Delessert, amie du ministre Portalis et du préfet, « le bon monsieur Frochot ».

Chez les Luthériens, il y avait eu pour aider Boissard et Gœpp, le brave général *Rapp*, le général *Walther*, les *Berckheim*, les *Bartholdi, Cullmann*, les *Würtz*. Jusqu'en 1820 environ, il avait fallu aller au plus pressé, s'occuper des Eglises. Mais, vers cette date, la vie religieuse prend une couleur plus marquée. Et les œuvres naissent comme par enchantement : Société de Secours mutuels, Société des Traités religieux, Société des Missions, Société de l'Instruction primaire, Société Biblique, etc. Et ceci nous ramène à la date de 1829. Il y a donc alors deux temples réformés : l'Oratoire et Sainte-Marie, une église luthérienne : les Billettes. Il y a un libraire protestant : *Servier*, qui demeure 6, rue de l'Oratoire ; c'est lui qui édite le *Journal des Mis-*

sions. Il y a à Paris quelques écoles primaires protestantes; la première de toutes fut celle fondée en 1812 par les Luthériens. En 1816, *Etienne Delessert* a fondé une école de garçons et une école de filles rue du Coq-Saint-Jean. De 1812 à 1830, sept écoles protestantes ont été établies, 6 de garçons et 1 de filles. Il y a aussi une ou deux pensions protestantes, une école de chant sacré qui se réunit à l'Oratoire pour étudier les psaumes et les cantiques.

L'Oratoire donne un bon exemple de fédération protestante. Les Anglicans n'ont pas d'église à Paris ; ils se réunissent à l'Oratoire depuis 1814 et leur service suit immédiatement le service réformé. Les Presbytériens n'ont pas de temple, mais depuis 1821 l'ancien chœur de l'Oratoire, la salle du Conseil presbytéral actuelle, a été pourvue d'un plafond et on a construit au-dessus une salle qui sert de lieu de culte aux Presbytériens anglais. Leur pasteur est ce Rév. *Wilks* qui joue un rôle dans le réveil parisien. Ami du banquier Hubbard et des Schérer, il avait une fille, morte prématurément, et dont l'influence religieuse fut réelle sur le jeune Edmond Schérer.

Nos deux Eglises protestantes françaises ont donc à leur service tout un état-major de laïques d'élite que les pasteurs ont su ou créer ou utiliser.

En tête, il faut mettre *Georges Cuvier*. Le petit Montbéliardais d'autrefois est dévenu un grand savant. Il s'appelle maintenant M. le baron Cuvier, il est conseiller d'Etat, directeur des cultes non-catholiques et il a pour sous-directeur un réformé, M. *Laffon de Ladébat*. Si le baron Cuvier est un chrétien un peu solennel et froid, la piété et la ferveur du Réveil se montrent chez sa fille Clémentine qu'il perdra prématurément. Parmi les fidèles de l'Eglise réformée, on comptait alors *Ph.-A. Stapfer*, ministre de l'Evangile, philosophe, diplomate et administrateur. Il était devenu un Français d'adoption. C'est lui qui présidait la séance générale de la Société des Missions du 29 avril 1829. Il avait ouvert la séance par un discours d'une belle tenue qui ne pouvait s'adresser qu'à un auditoire d'élite.

En 1829, l'Eglise de Paris portait encore le deuil d'un homme remarquable aussi bien par les dons de l'esprit que par sa piété. C'était le propre fils de Mme de Staël, le baron *Auguste de Staël*. Il vivait une partie de l'année à Paris où il soutenait toutes les œuvres en s'occupant activement de chacune d'elles. Il était partout, faisant du bien, disait-on. Il avait eu l'honneur d'entraîner les protestants de Paris dans la lutte contre le honteux fléau de l'esclavage.

Il n'était plus là en 1829, mais sa veuve continuait l'œuvre commune. Un vieux huguenot fidèle, dernier reste de l'aristocratie protestante revenue au catholicisme, le *marquis de Ségur*, venait aussi de mourir. Parmi les protestants les plus actifs, nous comptons l'amiral *Ver-Huell*, qui présidait alors avec dévouement le Comité de la Société des Missions ; *Waddington*, trésorier de la Société des Missions ; *Henri Lutteroth*, le futur directeur du *Semeur* ; *Edouard Thayer* ; *Albert Roux* qui devait bientôt quitter Paris pour aller fonder une industrie nouvelle à Montbéliard.

La puissance sociale des protestants paraît alors remarquable. Il y a des salons protestants : celui de Cuvier où se pressent savants et hommes du monde français et étrangers ; il y a celui de la charmante duchesse *de Broglie*, la fille de Mme de Staël, qu'une amie appelait « un ange ». Son salon est ouvert aux pasteurs orthodoxes, comme à tel ou tel unitaire des Etats-Unis. Elle était restée une excellente protestante, très activement mêlée à toute la vie religieuse et charitable de son église. Libérale de tempérament, elle était portée aux questions graves et en réaction contre le monde, son égoïsme et sa froideur. Elle rappelait le mot de Werther disant qu'il croyait serrer une main de bois chaque fois qu'il serrait la main d'un homme du monde. Il y avait le salon Monod, celui de *Mme Mohn*, celui des *Coquerel* et de leur parente, Miss *Williams*. *Guizot*, semble-t-il, était à la tête de la génération montante. Poussé d'abord par Ph.-A. Stapfer qui l'avait introduit dans le monde politique quand il était ministre de Suisse en France, Guizot, professeur à la Sorbonne, était rentré en 1828 au Conseil d'Etat. La chute de Charles X n'allait pas tarder à faire de lui un ministre de Louis-Philippe. La loi sur l'instruction publique de 1833 fut son œuvre. *Pierre de Malleville* était en 1829 pair de France et conseiller d'Etat.

Tous ces intellectuels étaient religieusement décidés. Mais, à côté d'eux, il y avait un autre état-major qui devait être aussi fort utile à nos Eglises renaissantes. C'était le groupe des industriels, commerçants et banquiers. Ils croyaient, eux aussi, qu'on ne pouvait refaire la France que par le christianisme et c'est pourquoi ils ne marchandaient pas leur concours à leurs coreligionnaires. Citons d'abord *Oberkampf*. Ph. Oberkampf, fils d'un teinturier habile, avait introduit en France l'industrie des toiles peintes, puis des premières filatures. Il avait été l'éducateur industriel des premiers *Peugeot* qui établirent dans le pays de Mont-

béliard cette nouvelle industrie. « Il fut, disait-on, l'honneur du pays qu'il avait adopté. »

Dès le commencement du siècle, on voit revenir les mêmes noms, les noms de ceux qui sont toujours prêts à seconder une initiative généreuse ou utile. Ils n'ont pas disparu parmi nous : je cite au hasard de la mémoire les *Bartholdi, Coullmann, Delessert, Feray, Hottinguer, Mallet, Pourtalès, Schickler, Vernes, Waddington, Widmer.*

Ils avaient aidé pour la plupart à relever la France de ses ruines de guerre, mais ils n'étaient point par définition des flatteurs du pouvoir. Sous le premier empire, un ambassadeur de Napoléon en Russie, lui écrivait d'après des nouvelles rapportées de Paris : « Les frères Mallet disent que Votre Majesté est une pompe aspirante et foulante. » En tous cas, en 1829, sous Charles X, les protestants étaient généralement de l'opposition libérale et ils devaient saluer bientôt avec joie le gouvernement de Louis-Philippe. Le bien que rapportent d'eux les journaux religieux de l'époque ne doit pas être exagéré ; je trouve dans la *Biographie universelle* de 1845 la notice suivante : « Hottinguer père, fondateur de la maison qui porte son nom et qui, depuis bien des années, occupe à Paris un des premiers rangs, est un des négociants qui ont le plus honoré le commerce de leur pays. »

Derrière ces hommes qui avaient vu la Révolution, ses causes et ses suites, les guerres et leurs conséquences, ou qui en avaient pu considérer encore les ruines matérielles et spirituelles et qui voulaient relever leur pays, il y avait, on le voit, on le sent dans les rapports des Sociétés, le peuple protestant. Désintéressés, courageux, entreprenants et persévérants, attachés avant tout à l'Eglise des héros et des martyrs, ce sont ceux-là qui, derrière certains hommes d'élite, ont toujours formé le bataillon sacré de la résistance invincible.

Le protestantisme de 1829 revenait donc à la vie. Il réparait ses brèches et il unissait ses forces dans des œuvres qui toutes, et spécialement l'œuvre des Missions, resteront son honneur.

Cela n'empêchait point d'ailleurs les catholiques du temps d'annoncer, comme aujourd'hui, la fin prochain du protestantisme. On peut juger de ce que vaut cette prophétie par ce fait : en 1829, il y a à Paris 3 lieux de culte protestants français et 5 pasteurs; en 1929, nous avons à Paris 40 pasteurs réformés en activité, 18 pasteurs luthériens, 37 lieux de culte réformés, 22 lieux de culte luthériens.

De tout cela, on peut conclure légitimement que le protestantisme, en 1829, était une force religieuse et sociale déjà considérable grâce au réveil des idées religieuses. Je suis persuadé d'autre part que nos forces latentes sont plus grandes aujourd'hui. Ah ! si nous savions les grouper, les unir dans un effort commun, dans l'action pratique, dans des sentiments fraternels, nous pourrions exercer ensemble une action puissante pour la vérité profonde et pour le bien, pour la patrie et l'humanité ! Les protestants de 1829 étaient tous groupés pour soutenir leurs œuvres. Imitons leur exemple. Unissons-nous et aimons-nous pour mieux servir nos Eglises et leurs œuvres nécessaires. Et puis ayons confiance en Dieu et en l'humanité qu'il veut sauver. Il y a des âmes fatiguées qui ne voient dans cette humanité que la boue ; il y a des yeux superficiels qui ne voient dans la société contemporaine que l'écume ; mais nous savons, nous chrétiens, qu'entre la vase du fond et l'écume de la surface humaine, le grand courant caché de la vie chrétienne arrose déjà et fécondera peu à peu tous les champs de l'humanité. L'œuvre de Dieu n'est pas finie. « *Le champ, c'est le monde* ». Ne l'oublions jamais, et travaillons, chacun selon nos forces, à ce qui doit être notre vocation suprême, le triomphe du royaume de Dieu.

Discours de M. le pasteur Jean Bianquis,

Directeur honoraire de la Société des Missions (1)

Le samedi 2 mai 1829, les protestants de Paris étaient convoqués au temple de Sainte-Marie — ou, comme on disait alors plus volontiers, des Filles-Sainte-Marie — à 2 heures après-midi, pour une cérémonie qui n'avait pas encore eu de précédent en France, la consécration de trois

(1) Sources : *Manuscrits :* Registres des Procès-verbaux du Comité directeur de la Société des Missions évangéliques de Paris. Copie-lettres de la même Société. Archives de la même Société : lettres reçues et rapport de la Commission composée de MM. les pasteurs membres du Comité et chargée d'examiner la question relative à l'examen et à la consécration des élèves partants.

Imprimés : Cérémonie de consécration des trois missionnaires envoyés par la Société des Missions évangéliques de Paris au Cap de Bonne-Espérance, 1 brochure in-8° de 28 pages.

Journal des Missions évangéliques, quatrième année, 1829.

Assemblée générale de la Société des Missions évangéliques chez les peuples non chrétiens, établie à Paris, 29 avril 1829. — Sixième anniversaire. Paris, H. Servier, 1829.

jeunes missionnaires, prêts à partir pour le sud de l'Afrique.

Déjà le mercredi précédent, à midi, le même temple avait été rempli pour la sixième Assemblée générale annuelle de la Société des Missions. Le programme comprenait deux prières, un cantique et douze rapports ou discours, quelques-uns très longs. La séance avait duré trois heures et demie.

Mais nos ancêtres n'étaient pas rassasiés pour si peu. Et,



Prosper Lemue

trois jours après, longtemps avant que le service religieux commençât, un nombreux auditoire s'entassait de nouveau dans ce temple, où nous nous retrouvons, un siècle plus tard. Telle était alors l'avidité des protestants parisiens pour entendre parler du règne de Dieu et de ses progrès dans le monde. Et cependant, ils étaient à peine le dixième de ce qu'ils sont aujourd'hui.

Laissez-moi vous présenter d'abord les trois candidats.

*
* *

Les deux premiers, *Prosper Lemue* et *Isaac Bisseux*, avaient une origine commune et une préparation identiques. Nés, le premier, à Esquehéries, le 19 décembre 1804,

le deuxième à Lemé, le 8 septembre 1808, ils étaient l'un et l'autre les élèves, les catéchumènes, les fils spirituels du pasteur Colani, de Lemé, un des amis les plus ardents de notre œuvre naissante.

Antoine Colani (1), personnalité extraordinaire, dont il est regrettable que l'histoire n'ait jamais été écrite. Originaire du canton des Grisons, il s'était senti, de bonne heure, une irrésistible vocation pastorale. Mais sa famille était pauvre ; à l'âge de 15 ans, il vit sa maison paternelle ruinée



Isaac Bisseux

par un incendie ; il dut se résoudre à aller apprendre, à Vienne, le métier de pâtissier, et c'est comme pâtissier qu'il vint d'abord en France et s'établit à Saint-Amand-les-Eaux. Bientôt cependant il eut amassé quelques économies; il revendit son fonds avec bénéfice, s'intéressa activement aux protestants disséminés du Nord et de l'Aisne, épousa

(1) Il écrivait son nom *Colany* ; mais la véritable orthographe de la famille, en Suisse, restituée par son fils, le théologien de Strasbourg, était *Colani*. Né le 3 mai 1783 à Campovasto (Grisons), il épousa, le 16 janvier 1810, à Châtillon-sur-Loire, où son beau-frère Frédéric Née était alors pasteur, Françoise-Louise-Victoire Née, fille du pasteur de Dieppe. Mort à Lemé, le 3 juin 1844.

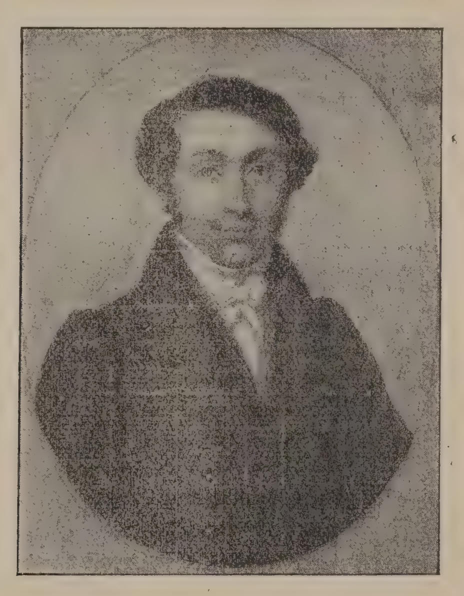
la fille du pasteur de Dieppe, Louise Née, fit ses études théologiques à Lausanne — tandis que naissait à Marsauceux, chez le frère de sa femme, pasteur comme son père, la première de ses huit filles (il eut aussi trois garçons), — reçut la consécration à Lausanne, en décembre 1811, et fut appelé comme pasteur à Lemé.

Sa paroisse comprenait tout l'arrondissement de Vervins et une partie de celui de Laon. Il avait comme annexes Esquehéries, Landouzy-la-Ville, Parfondeval, et célébrait le culte dans plusieurs autres villages ou hameaux. Il parcourait à pied ce vaste territoire, jusqu'au jour où la fatigue de son cœur l'obligea à louer, puis à acheter un cheval. Bientôt il dut passer de longues semaines au lit : alors c'était sa vaillante compagne qui écrivait sa correspondance, et, pour visiter les paroissiens disséminés, montait le grand cheval blanc, aussi populaire dans toute la région que son propriétaire. Il sut inspirer à la jeunesse de son Eglise un tel zèle pour l'évangélisation des païens que cinq ou six de ses catéchumènes, jeunes paysans huguenots, voulurent être missionnaires. Lemue et Bisseux le devinrent en effet ; mais d'autres encore, Louis-Joseph Morcellet, Frédéric Beuzart, Elie Charlier (1) passèrent un temps plus ou moins long à la Maison des Missions. Morcellet mourut phtisique après quelques mois d'études, Beuzart après deux ans et trois mois ; Elie Charlier fut pasteur, et excellent pasteur en France.

En 1833, Colani laissa une de ses filles, Eléonore, partir avec Casalis, Arbousset et Gossellin, pour aller épouser Lemue au sud de l'Afrique. Plus tard, il en donna une autre, Eliza, au missionnaire Daumas. Je dirai tout à l'heure quel autre service il rendit, à l'automne de 1826, à la Maison des Missions. Je ne crois pas que les Missions aient jamais eu parmi les pasteurs de France, depuis un siècle, un ami plus chaud, plus entièrement dévoué que cet Antoine Colani, venu de l'Engadine, et dont le 8e enfant, Timothée, devait être le théologien de Strasbourg et le publiciste bien connu.

(1) C'est d'abord son frère, Jacob, l'aîné des 9 enfants de Jacob Charlier, d'Esquehéries, qui avait été admis par le Comité ; mais, au moment de son départ, sa mère manifesta une telle douleur que le jeune homme ajourna son entrée à la Maison des Missions. Peu après, sa santé l'obligea à renoncer à son désir. A la demande de Colani, il fut remplacé par son cadet, Elie, qui était déjà marié, père de deux enfants, et étudiant à l'école d'évangélistes de Gosport. Elie Charlier, mort en 1871, a été pasteur successivement à Valdrôme, Landouzy-la-Ville et Valence.

Prosper Lemue, admis à l'essai à la Maison des Missions dès le 8 décembre 1824, arriva à Paris au début de 1825. *Isaac Bisseux* fut admis, dans les mêmes conditions, en même temps que Morcellet et Jacob Charlier, le 2 mars 1825, et tous les quatre furent solennellement reçus par le Comité, le 30 du même mois. La première Maison des Missions, où se déroula cette cérémonie intime, avait été ouverte, en septembre 1823, essentiellement pour servir de séminaire aux futurs missionnaires de la Société de Paris



Samuel Rolland

quand il s'en présenterait, mais tout d'abord pour hospitaliser, pendant le séjour qu'ils pourraient faire à Paris, les ouvriers ou futurs ouvriers des diverses Sociétés étrangères de missions. Elle était située sur le boulevard Montparnasse, alors encore très peu habité et presque à l'angle de la rue du Montparnasse. De jeunes candidats allemands, suisses ou anglais y avaient été aussitôt reçus pour quelques mois, et le Comité y avait appelé comme directeur, en juillet 1824, un Genevois, Antoine Galland, auparavant pasteur suffragant de l'Eglise française de Berne.

En octobre 1825, Lemue, étant dans sa 21e année, dut participer au tirage au sort. Il tira, comme on disait alors, un mauvais numéro, ce qui l'obligeait à faire son service

militaire. Il en aurait été dispensé, de droit, s'il avait été étudiant en théologie dans l'une des Facultés de l'Etat. Mais la Maison des Missions n'avait aucun caractère officiel ; elle n'était pas reconnue comme préparant des ministres pour le culte protestant. Lemue dut partir pour Metz, comme conscrit. Il y fut d'ailleurs traité avec les plus grands égards par l'autorité militaire, mais il s'y sentait comme en exil. Il écrivait, le 17 août 1826 :

Pour ici, les missionnaires catholiques sont généralement détestés, et l'idée que ce nom réveille fait aussi naître des préjugés contre nous ; du moins on est très indifférent à notre égard, et ce n'est pas d'ici qu'il nous faut attendre des secours... Cependant ceux qui savent penser sont obligés de convenir, quand on leur expose ce qu'ont fait les missionnaires évangéliques, que tout cela est bien.

Malgré d'actives démarches et de puissantes interventions, Lemue n'obtint pas d'être libéré. Il dut se payer un remplaçant qui lui coûta 1.500 francs et il put alors rejoindre à Paris ses camarades d'études.

Quant à *Samuel Rolland,* le troisième des jeunes gens qui devaient être consacrés ici le 2 mai 1829, il était originaire du pays de Montbéliard. Né à Pierrefontaine, le 13 mai 1801, il fut l'un des premiers élèves de l'Institut de Glay. Il y avait achevé sa préparation à la carrière d'instituteur, et y participait déjà à l'enseignement, lorsque, dans les premiers mois de 1825, la pensée de la Mission s'imposa fortement à lui. Son excellent et pieux directeur, le pasteur Jaquet, exigea qu'il mûrit d'abord cette vocation, mais dut reconnaître, l'année suivante, qu'elle était profonde et décisive. Le 25 mai 1826, sur le conseil d'un ami, et avec l'approbation de Jaquet, Rolland en fit la confidence à Colani, sachant, lui disait-il, « que vous prenez un vif intérêt à tout ce qui a pour but l'avancement du règne de Celui qui nous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. »

Un peu plus tard, le 13 juillet, il écrivit à Galland lui-même pour demander son admission. Elle fut prononcée par le Comité, toujours à l'essai et sous la réserve d'une enquête préalable, le 18 octobre (1).

A cette date, à ces trois élèves cinq autres s'étaient joints : *Morcellet, Beuzart* et *Elie Charlier* (en remplacement de son frère aîné *Jacob*), déjà mentionnés et deux

(1) Sur le missionnaire Samuel Rolland, lire *Frantz Balfet* : « Un pionnier de la Mission du Lessouto, Samuel Rolland, 1801-1873 », Maison des Missions, 1914, 1 vol. gr. in-8° de 210 pages avec 2 portraits et une carte.

autres, dont je n'ai pas à parler ici : *Ferdinand Tendil,* de Vallon et *Jules Mourgue,* de Ganges, Tendil devait, comme Morcellet et Beuzart, mourir en cours d'études ; Mourgue fut pasteur, mais non missionnaire.

Seulement, pendant ces mois d'été, un grave événement s'était produit. Galland avait donné sa démission de directeur et quitté Paris pour retourner en Suisse. Il ne se sentait pas à la hauteur de sa tâche, venait de perdre un jeune enfant, était rappelé dans son pays pour des raisons de famille, mais surtout cédait à toutes sortes de scrupules respectables et probablement exagérés. Il était parti en septembre, durant le court mois de vacances que le règlement de l'école accordait aux élèves comme unique congé de toute l'année.

Le Comité avait donc à chercher un nouveau directeur. Diverses candidatures furent mises en avant. Mais, en attendant, que faire des élèves ? Ce fut le fidèle et dévoué Colani qui offrit la solution. Envoyez-les tous à Lemé, écrivit-il. A cette date, il avait déjà huit enfants et le presbytère n'était pas grand. Qu'importe ? Pour faire place aux élèves, on logera les enfants chez des voisins. Quant à la pension des nouveaux venus, on se contentera d'une indemnité mensuelle de 60 francs. Mme Colani, déjà si occupée dans la paroisse, se chargera de l'entretien du linge et des habits. Ainsi fut fait, et c'est dans ces conditions que, pendant quatre mois, l'école missionnaire fonctionna, comme elle put, dans le village de Lemé. Le dimanche, les élèves se dispersaient dans les annexes pour aider ou remplacer le pasteur valétudinaire. On comprend que les plus jeunes enfants Colani aient eu parfois le sentiment pénible d'être les victimes de la vocation pastorale de leurs parents et de leur passion pour les missions.

Enfin, le 8 décembre, le Comité donna comme successeur à Galland un autre Suisse, le Neuchâtelois Jean-Henri GrandPierre, pasteur-suffragant de l'Eglise réformée française de Bâle, recommandé, entre autres, par Alexandre Vinet. Il vint s'installer au boulevard Montparnasse, et, à la fin de janvier, on rappela les élèves de Lemé à Paris.

Dès lors, l'école fonctionna régulièrement. Le règlement en était sévère et le programme très chargé. A ces jeunes payans, on demandait d'étudier : au point de vue littéraire et linguistique, le français, le latin, le grec, l'hébreu, l'anglais et certaines langues orientales ; comme sciences, la théologie, la géographie, un peu d'astronomie, les premiers éléments des mathématiques ; puis, dans une certaine

mesure, l'histoire générale, l'histoire naturelle, l'histoire de l'Eglise et l'histoire des Missions ; enfin les arts mécaniques : agriculture, arpentage, imprimerie et dessin, et les « arts relatifs à l'enseignement » : prédication, catéchisation, formation et conduite des écoles. Les journées, les semaines, les mois étaient bien remplis, sans arrêt du 1er octobre au 31 août. Les élèves subissaient un examen annuel, un examen trimestriel et même un examen hebdomadaire, chaque samedi soir. Le cycle d'études était terminé par un examen général, plus sévère, dont nous avons le procès-verbal détaillé. Il était passé devant les membres du Comité, les pasteurs de Paris et ceux des départements présents à la capitale.

Telle avait été, pendant trois ou quatre ans, la préparation scolaire de nos candidats. La préparation religieuse n'avait pas été suivie de moins près, mais je ne puis m'attarder à en donner des preuves.

*
* *

Un jour vint où le Comité, comprenant que quelques-uns de ses élèves seraient bientôt en état de partir pour évangéliser les païens, se préoccupa de déterminer la contrée où ils seraient envoyés. La France, à cette époque, n'avait presque plus de colonies, et le peu qu'elle avait conservé de son ancien empire au delà des mers dépendait du ministère de la marine où les influences cléricales étaient prépondérantes.

Dans sa séance du 31 octobre 1827, le Comité nomma une Commission pour étudier la question. L'un de ses membres les plus dévoués et les plus influents, Mark Wilks, pasteur des protestants presbytériens ou congrégationalistes de langue anglaise en séjour à Paris, qui, dès juin 1825, avait proposé l'envoi d'un prédicateur de l'Evangile à la Nouvelle-Orléans, mentionna alors la demande d'un missionnaire pour le Canada.

Le 24 mars 1828, le rapporteur de la Commission, Stapfer, exposa que « des raisons nombreuses font penser qu'une mission entreprise parmi les Arouaqus (?), Indiens de l'Amérique du Sud, non loin des rives de l'Esséquébo (1), pourrait, par la grâce de Dieu, être couronnée de succès ». Le Comité engagea la Commission à poursuivre ses recherches.

(1) On écrit aujourd'hui *Esséquibo*. C'est un fleuve de la Guyane anglaise dont l'embouchure est près de Georgetown.

Or, dans l'été de la même année, Wilks, se trouvant à Londres, y rencontra le Dr Philip, surintendant des Missions de Londres au sud de l'Afrique, revenu en Europe pour demander au gouvernement britannique d'affranchir, dans la colonie du Cap, les esclaves hottentots. Apprenant que la Société de Paris allait avoir de jeunes missionnaires prêts à partir, il parla à Wilks de la situation misérable de ces esclaves noirs, et offrit de venir lui-même, à ses frais, à Paris pour plaider, devant notre Société naissante, la cause de leur évangélisation.

Il vint, en effet, en janvier 1829, fut reçu d'abord par la Commission des Stations missionnaires, puis, le 23, par le Comité en séance extraordinaire. Au nom de la Commission, Wilks présenta un rapport dont voici la partie principale :

Il existe, à 25 milles (soit une cinquantaine de kilomètres) de la ville du Cap, une vallée riante et fertile, habitée par les descendants d'anciens réfugiés français (des victimes de la Révocation), respectables par leur caractère et leur position sociale, attachés, en bons Français, au souvenir de la patrie et propriétaires de domaines assez considérables. Ils seraient disposés à accueillir avec joie des missionnaires français qui viendraient s'établir parmi eux pour instruire leurs esclaves hottentots. Après avoir travaillé quelque temps dans ce district pour s'acclimater, ces missionnaires pourraient, de là, aller fonder des stations parmi les tribus sauvages de la région. Le Dr Philip offre de leur donner ses conseils, de visiter avec eux les missions déjà existantes, de les aider plus tard à choisir le lieu le plus proche à un établissement et de les faire jouir des expériences qu'il a acquises par un séjour de dix années. Son départ est fixé au mois de mai prochain, et il se ferait un plaisir de les emmener avec lui.

Séance tenante, après en avoir délibéré, le Comité arrêta à l'unanimité :

1° D'envoyer au sud de l'Afrique trois missionnaires, Lemue, Bisseux et Rolland ;

2° De leur assigner pour premier champ de travail le district indiqué par le Dr Philip, en se réservant de les envoyer plus tard, dès qu'ils seront suffisamment préparés, fonder des stations hors des limites de la colonie anglaise ;

3° De les entretenir à ses propres frais, de diriger lui-même leurs travaux, sans les placer au service d'aucune Société étrangère ;

4° D'accepter avec reconnaissance les offres du Dr Philip, de faire faire aux jeunes missionnaires le voyage dans sa société, en mai prochain, et de leur faire entreprendre, dès

ce moment, quelques nouvelles études qui leur seront particulièrement nécessaires.

Sur la proposition de Frédéric Monod, le Comité fit alors appeler les trois jeunes gens ; l'amiral Ver-Huell, président, leur fit part de la résolution qui venait d'être prise et leur demanda s'ils l'acceptaient avec joie. Les élèves témoignèrent qu'ils étaient prêts à se rendre aux vœux du Comité, dans lesquels ils reconnaissaient une vocation de Dieu. Le Comité, par l'organe du directeur GrandPierre, adressa à Dieu une prière d'action de grâce et de supplication, et chacun de ses membres, tous profondément émus, « donna le baiser fraternel aux frères Lemue, Bisseux et Rolland ».

*
* *

Une question se posa aussitôt devant l'esprit du Comité. A ces nouveaux missionnaires, il fallait donner une consécration publique et solennelle, en vue du ministère qu'ils auraient à exercer en Afrique. Mais en avait-on le droit, et comment procéder à cette cérémonie ?

Dès le 4 février, huit jours après cette émouvante séance, le Comité en délibéra. Deux seulement des pasteurs de Paris en exercice, Jean et Frédéric Monod, sont présents ; on ajourne la question à la séance du 18. Ce jour-là, les membres présents furent « unanimes à penser que la consécration qui devra être donnée aux élèves partants est une consécration spéciale, pour la vocation de prédicateur de l'évangile parmi les païens, et non une consécration légale, qui puisse valoir auprès du gouvernement et des Eglises de France, consécration qu'il serait d'ailleurs impossible de leur conférer, puisqu'ils n'ont point fait d'études régulières dans les Facultés de théologie du royaume. »

A ce sujet, le directeur GrandPierre raconta comment procédait la Mission de Bâle. Les élèves missionnaires en état de passer les examens devant la Faculté de théologie de cette ville recevaient la même consécration que les pasteurs du canton ; ceux qui n'avaient été examinés que par le Comité directeur de l'Institut recevaient seulement la consécration du pasteur président du Comité, lequel la leur administrait en sa qualité de ministre de l'Evangile, et non point de pasteur de l'Eglise de Bâle.

L'ancien pasteur Soulier, membre du Comité, lut ensuite les articles de la discipline des Eglises de France relatifs à la consécration des ministres. Il en tira ces conclusions :

1° Que tout pasteur a le droit d'imposer les mains ;

2° Qu'il n'y a pas d'âge minimum pour recevoir cette imposition (Bisseux n'avait que 20 ans et demi) ;

3° Que l'intervention d'un Consistoire n'est pas nécessaire, et que la cérémonie peut se faire ailleurs que dans un temple ;

4° Que les examinateurs des candidats peuvent être plus ou moins nombreux, et qu'il suffit, à la rigueur, de trois pasteurs pour consacrer au saint ministère.

Le Comité, ne croyant pas devoir, séance tenante, prendre une décision aussi grave, chargea une Commission composée de tous ses membres pasteurs et du directeur, de lui faire, le 11 mars suivant, un rapport sur l'ensemble de la question.

Nous avons le texte de ce rapport. En voici le résumé :

1° Les pasteurs des Eglises réformée et luthérienne de Paris peuvent-ils donner l'imposition des mains à des jeunes gens qui n'ont pas fait des études régulières dans une des facultés de théologie du royaume ? MM. Monod père et fils et Juillerat sont d'accord pour penser qu'en leur qualité de pasteurs d'une Eglise de France, ils ne pourraient peut-être pas, sans se compromettre devant le gouvernement, imposer les mains aux élèves de la Maison des Missions, ceux-ci ne pouvant pas aspirer à desservir une Eglise dans leur patrie ; mais, d'autre part, ils se croient en droit, comme ministres de la Parole de Dieu, de leur conférer une imposition des mains spéciale, qui leur donne la faculté de prêcher l'Evangile et d'administrer les sacrements parmi les païens. Ils s'appuient, à cet égard, sur ce qui se fait à Bâle et à Londres.

Quant aux pasteurs luthériens Goepp et Jaeglé, soumis à une hiérarchie ecclésiastique et dépendant du Directoire de Strasbourg, ils déclarent qu'ils ne pourraient prendre une part active à cette cérémonie de consécration qu'autant qu'ils auraient obtenu l'autorisation de leurs supérieurs ecclésiastiques. Mais ils offrent d'y porter, par leur présence, la plus vive part.

En conclusion, la Commission propose de faire donner aux trois candidats une consécration spéciale, qui leur serait conférée par les pasteurs de l'Eglise réformée de Paris qui voudront bien s'y prêter et par ceux des départements qui se trouveront à Paris à l'époque de l'Assemblée générale de la Société. On remettra à chaque élève un acte de consécration signé par tous les pasteurs consacrants.

2° La Commission a dressé, dans tous ses détails, l'ordre du jour de la cérémonie (j'y reviendrai en la racontant).

3° Les pasteurs réformés, ne prévoyant pas que le Consistoire consente à céder le temple de l'Oratoire, proposent de célébrer la consécration à la Maison des Missions, le samedi 2 mai, vers les midi, tous les autres jours de cette semaine, à partir du mercredi, étant pris par les séances des diverses Sociétés religieuses

et philanthropiques de la capitale. Aucun autre jour d'ailleurs ne paraît plus propre que le samedi pour une cérémonie qui sera une belle clôture de ces assemblées.

4° Dans la semaine qui précédera leur consécration, les élèves seront examinés par une Commission spéciale, en présence du Comité. Des propositions sont faites pour le programme de cet examen. D'ici là, le directeur hâtera le départ des trois candidats pour la visite d'adieu qu'ils doivent faire à leurs parents.

Dans sa séance du 11 mars, le Comité s'appropria les trois premières de ces conclusions. Il modifia seulement ce qui concernait l'examen des élèves et l'emploi de leur temps jusqu'au départ. Voici comment il régla les choses.

L'examen aura lieu le lundi 16 mars, dans cinq jours, à midi, en présence du Comité. Les élèves partiront ensuite pour trois semaines, afin de prendre congé de leurs parents. L'examen, dirigé par le directeur de la Maison, roulera sur l'hébreu, le grec du Nouveau Testament et la théologie (entendez : la dogmatique). Les élèves seront appelés à improviser quelques réflexions sur un chapitre ou une portion de chapitre de l'Evangile qui leur sera prescrit pendant la séance. Ils devront, en outre, lire un sermon qu'ils auront composé en trois jours sur un texte qui est immédiatement indiqué, pour chacun d'eux, par l'un ou l'autre des pasteurs présents.

Les choses se passèrent comme il avait été convenu. L'examen se déroula, au jour dit, devant neuf membres du Comité, le directeur et quatre autres pasteurs : Boissard, de l'Eglise luthérienne de Paris ; Duchemin, de Niort ; Vionnet et Geisendorf, ministres du Saint Evangile. Mais je vous épargne le procès-verbal de cette séance, qui dura cinq heures moins cinq minutes, et j'en viens immédiatement à la cérémonie de la consécration.

*
* *

On avait décidé d'abord, vous l'avez entendu, qu'elle se ferait à la Maison des Missions, et c'est sans doute avec cette préoccupation que, dans sa séance du 22 avril, le Comité, sur une suggestion du zélé et très soigneux Wilks, autorisa GrandPierre à faire mettre, dans le salon, non encore meublé, de la maison, « des rideaux de calicot ». Mais voici que le 28, veille de l'Assemblée générale, l'ordre du jour étant épuisé, Frédéric Monod demanda la parole.

M. Monod fils a dit que, s'étant entretenu avec MM. ses Collègues et quelques membres du Consistoire de l'Eglise réformée

le Paris, sur le désir, généralement senti, que la consécration des trois missionnaires se fît à Sainte-Marie, et non pas à la Maison des Missions, il a la joie de pouvoir annoncer au Comité que, ces Messieurs ne voyant aucun empêchement à ce que cette cérémonie eût lieu dans le temple ci-dessus indiqué, il propose, en conséquence, que le Comité profite de cette offre qui lui est faite, et qu'il arrête que la cérémonie se célèbrera à Sainte-Marie. Adopté. Elle commencera à 2 heures, samedi 2 mai, et sera annoncée par un petit bulletin dont M. Monod se charge, et qui sera distribué à la sortie des Assemblées générales biblique et des Missions.

Déjà, c'est à Sainte-Marie que s'était tenue la 5e Assemblée générale, le 25 avril 1828. C'est dans le même temple que devait se réunir la sixième, le 28 avril 1829. D'autre part, c'est également à Sainte-Marie que seront consacrés, le 16 avril 1831, le missionnaire Pellissier ; le 18 octobre 1832, les missionnaires Arbousset et Casalis; le 2 avril 1835, le missionnaire Daumas ; le 1er mai 1838, l'élève Pédézert, que les circonstances retinrent en France, d'abord comme sous-directeur de la Maison des Missions et plus tard comme professeur à la Faculté de Montauban ; enfin, le 29 avril 1839, le missionnaire Pfrimmer. C'est seulement le 25 mai 1842 que la consécration des missionnaires Martin, Schrumpf et Lebrun aura lieu à l'Oratoire, parce que, disent nos registres, « le temple de Sainte-Marie n'eût pas suffi pour contenir l'assemblée, qui devient plus nombreuse à chaque solennité de la même nature ». Ainsi, pendant onze ans, c'est ici, c'est sous cette coupole vénérable qu'avant de partir pour l'Afrique, les élèves de notre Maison des Missions ont reçu l'imposition des mains.

*
* *

Représentez-vous maintenant ce temple rempli, bien avant l'heure, par une foule de fidèles avides d'assister à une cérémonie nouvelle pour les protestants de France, et que rendaient plus solennelle la perspective, alors si lointaine, de l'Afrique Australe, la pensée des nègres à évangéliser, et le départ imminent de ces trois jeunes Français pour un pays d'où ils ne devaient jamais revenir.

L'ancienne chapelle du couvent des Filles-Sainte-Marie de la Visitation avait déjà reçu à cette époque la distribution intérieure que nous lui voyons aujourd'hui, sauf que l'orgue n'existait pas encore. Au dehors, on y accédait, non par l'escalier à double révolution dont vous avez tout à l'heure gravi les marches, mais par un escalier unique, dont toutes les marches étaient parallèles à la façade, et qui

devait être un peu moins élevé, le niveau de la rue Saint-Antoine ayant été depuis lors abaissé.

A deux heures, le cortège fait son entrée dans l'église. Une bible est ouverte sur une petite table, au pied de la chaire. Devant cette table se placent les trois missionnaires. Le programme de cette assemblée a donné la reproduction photographique de leurs portraits à l'huile, exécutés à cette époque, et qui ornent depuis un siècle le salon de la Maison des Missions. A leur droite et à leur gauche, formant un grand arc de cercle, 21 pasteurs, sans compter GrandPierre qui, tout à l'heure, prononcera le sermon. J'ignore s'ils étaient tous en robe, mais cela n'est pas impossible. Voici leurs noms.

Le premier et le doyen d'âge est le pasteur *Marron,* descendant de Français réfugiés en Hollande (1). Venu lui-même à Paris sous Louis XVI, avant l'édit de tolérance de 1787, comme aumônier de l'ambassade de Hollande, il est devenu, pendant la Révolution française, le pasteur des protestants de la capitale. Emprisonné sous la Terreur pour avoir béni un mariage — acte de superstition ! — il n'a échappé à la guillotine que par la chute de Robespierre. Aussi s'est-il rallié avec enthousiasme au premier consul, puis à l'empereur. Le voici président du Consistoire réformé et chevalier de la Légion d'honneur. Aujourd'hui encore, son grand portrait se dresse, dans la sacristie de l'Oratoire, au-dessus de la porte donnant sur l'intérieur du temple, et sa croix de légionnaire figure, — unique ornement, — dans la verrière de la tribune de l'orgue. Alphonse Daudet, dans *L'Evangéliste,* décrit un service de communion à l'Oratoire, et raconte que « cette croix énorme, au large ruban de pourpre, flamboie au vitrail, irradiée avec orgueil sur tout le temple, rosant les murs, les tuyaux de l'orgue et les coupes de communion, au pied de la chaire. » O l'imagination des romanciers ! En réalité, je ne sais par quelle anomalie, le ruban étroit auquel cette modeste croix est attachée n'est nullement rouge, mais d'un bleu pâle. Sans compter que le soleil, dans le ciel de Paris, n'a jamais eu la fantaisie de passer au nord pour éclairer le temple à travers la fenêtre qui donne sur la rue Saint-Honoré.

Après Marron, voici trois pasteurs Monod. Le père d'abord, *Jean Monod,* le vénérable patriarche de tous les Monod de France, tribu qui comprend aujourd'hui plus de 400 membres vivants, pasteur titulaire de l'Eglise réformée

(1) Né à Leyde en 1754 (*Fr. prot.,* 1re éd., VII, p. 283).

de Paris depuis 1818 (1). Puis son fils aîné, *Frédéric Monod,* 35 ans, pasteur adjoint de cette même Eglise, père lui-même des pasteurs Jean, Théodore et Léopold Monod, grand-père des pasteurs Edgar, Paul et Wilfred Monod, ainsi que de Mme Paul Monod, et dont deux arrières-petits-fils seraient vraisemblablement, sans la guerre, l'un, Jean, pasteur en France, l'autre, Francis, missionnaire en Afrique. Frédéric Monod fut l'un des principaux promoteurs du Réveil dans nos Eglises, l'un des fondateurs et des membres les plus dévoués, les plus laborieux de nos diverses Sociétés religieuses, en particulier de la Société des Missions. Enfin, son 5e fils, *Guillaume Monod,* 29 ans, alors pasteur à Saint-Quentin, plus tard à Rouen et à Paris, — le seul de ces 21 pasteurs consacrants que j'aie connu personnellement, car il n'est mort qu'en 1896, dans sa 96e année. Après un demi-siècle, je revois encore sa haute taille, alors voûtée par l'âge, sa longue chevelure grise, son visage expressif, et j'entends sa voix, cette belle voix grave, pleine, profonde des vieux Monod dont on retrouve encore, chez beaucoup des jeunes Monod, les intonations plus ou moins atténuées.

Ensuite, voici le troisième pasteur titulaire de l'Eglise réformée de Paris, *Juillerat-Chasseur,* âme pieuse, esprit fin et cultivé.

Après cela, trois luthériens, *Goepp, Boissard* et *Jaeglé,* tous trois membres ou anciens membres du Comité des Missions, qui avaient sans doute obtenu l'autorisation de leur Directoire, car ils semblent avoir participé sans réserve aucune à la cérémonie.

A côté d'eux, venus de Normandie, les pasteurs *Paumier,* de Rouen, père des pasteurs Henry et Albert Paumier, et *Alègre,* du Havre, dont Paumier avait épousé une fille (une autre fut la grand'mère des deux docteurs Baumgartner), et dont le fils fut également pasteur à Rouen ; *Réville,* de Dieppe, père d'Albert et d'Henri Réville, grand-père de Jean Réville ; *Montandon,* de Luneray, appelé plus tard à Paris.

La Picardie était représentée par le pasteur *Belot,* d'Arras ; l'Ile-de-France par le pasteur *Née,* de Marsauceux, dont je devais être, 47 ans plus tard, le lointain successeur, avant de l'être à Rouen de Paumier, du fils Alègre, et même de Guillaume Monod. — Jean-Frédéric Née, dont mes pre-

(1) Dans la descendance de Jean Monod, il y a eu, jusqu'à ce jour, 26 pasteurs, dont 9 vivants, 3 étudiants en théologie, dont 2 vivants et 11 femmes de pasteurs, dont 4 vivantes : en tout 40 serviteurs ou servantes des Eglises de France.

miers paroissiens m'ont souvent parlé, était le beau-frère de Colani, de Lemé, et l'oncle de son successeur immédiat à Marsauceux, le pasteur Cailliatte.

De Châtillon-sur-Loire était venu le pasteur *Rosselletу*, plus tard à Orléans, dont la petite-fille, Gabrielle Mallet, devait épouser un jour le regretté président de la Société de l'Histoire du protestantisme français, Frank Puaux. Et d'Asnières-les-Bourges, où devait naître, cinq ans plus tard, François Coillard, le pasteur *Duvivier*. De Bordeaux, le pasteur *Martin* fils, et de Genève le pasteur *Ramus*.

Enfin cette longue liste se clôt sur les noms de trois hommes ayant reçu la consécration au saint ministère, mais dépourvus de toute charge paroissiale :

L'ancien pasteur *Soulier*, premier secrétaire de la Société des Missions, auteur d'un Annuaire protestant bien connu ;

L'ancien professeur de théologie *Stapfer*, venu de Berne à Paris, en 1800, comme ministre plénipotentiaire de la République helvétique, l'un des vice-présidents de la Société des Missions, grand-père du pasteur Edmond Stapfer,

Et *Clottu*, ministre du Saint-Evangile.

On peut s'étonner de cette affluence de pasteurs de la province à Paris, en un temps où les chemins de fer n'existaient pas encore. N'oublions pas que notre cérémonie était le couronnement de la semaine des Assemblées religieuses qui s'étaient réunies, le dimanche (Société protestante de Prévoyance et de Secours mutuels), le mardi (Traités religieux), le mercredi (Missions), le jeudi (Société Biblique) et le vendredi (Morale chrétienne), sous la présidence d'hommes éminents qui s'appelaient Laffon de Ladébat, Albert Stapfer, l'amiral comte Ver-Huell, le baron Pelet de la Lozère, François Guizot. On peut se demander si, aujourd'hui, notre Semaine protestante annuelle a le même éclat.

Au milieu de cet imposant demi-cercle pastoral, juste derrière les trois candidats, prit place le président de la Société des Missions, *l'amiral comte Ver-Huell*, âgé de 65 ans, l'ancien ami de l'empereur Napoléon Ier, de son frère le roi de Hollande et de la reine Hortense, grand-croix de la Légion d'honneur, et, depuis 1819, Pair de France. Comment était-il vêtu ce jour-là ? L'histoire ne le dit pas. Les jours de communion, à l'Oratoire, il se présentait à la table sainte avec son uniforme et ses insignes, pour mieux témoigner son respect à son Sauveur. Mais, pour cette cérémonie, j'imagine qu'il était en redingote, ne se distinguant que par une croix suspendue à sa boutonnière par un ruban orné d'une rosette, et par une large plaque sur la poitrine, tel

que nous le représente le grand portrait à l'huile qui décore aussi le salon du boulevard Arago.

*
* *

Tout le monde étant assis, le service religieux commence. Marron, le premier, monte dans la chaire pour prononcer la prière d'ouverture. Oh ! cette prière ! comme elle sent, non pas même l'époque où elle fut rédigée et récitée, mais ce XVIIIe siècle, où le vieux président du Consistoire avait été formé, sous l'influence de la philosophie et de la rhétorique du temps ! Dans la brochure où furent relatés tous les détails de cette cérémonie, elle occupe plus de deux grandes pages in-octavo. En voici le début :

C'est ici la Maison de Dieu ! Ce sont ici les portes des cieux ! O notre Dieu, puissions-nous, à l'unisson des sentiments du Saint Patriarche, être dignes de nous approprier ici ce langage ! Grâce à la conjoncture solennelle où nous nous rencontrons, nous nous félicitons d'être ici comme dans ta demeure ; ici les portes des cieux s'ouvrent à nos regards, de ce royaume qui est celui de la vérité et de la vertu, de la miséricorde et de la paix. Ce royaume, tu l'as établi dans ce monde par l'Evangile de ton Crhist, et, par ta grâce, il nous prépare à la gloire. Tous les autres royaumes ont successivement passé ; ils passeront successivement sur la terre comme une ombre fugitive : ton royaume, ô mon Dieu ! le royaume des cieux a des fondements éternels, et il ne passera point. Le temps, donnant la main à l'éternité, introduira ton héritage dans une béatitude sans mesure et sans terme, dans l'économie de la perfection...

Ecoutez maintenant les dernières phrases de cette pièce oratoire :

... Que l'œuvre biblique, que l'œuvre des missions concourent au prochain accomplissement de ta Parole ! Bénis en particulier l'établissement qu'inspirée par une sainte rivalité cette Eglise a formé dans son sein. Bénis celui qui est chargé de sa direction ! fortifie son zèle, éclaire sa prudence ; il n'ambitionne que de servir à la fois de modèle et de guide à ceux qui sont confiés à ses soins. — Bénis tous ceux qui concourent à une paternelle administration ! qu'aucunes difficultés, qu'aucunes contradictions ne ralentissent leurs pieux efforts ! Est-il une approbation au-dessus de celle de notre conscience ; de celle des partisans éclairés de tout ce qui est libéral et bon ; de la tienne, ô mon Dieu ! qui doit si souvent consoler, venger l'homme de bien des injustices et des cavillations d'un monde vain et corrompu ? Exauce-nous, Seigneur ! exauce-nous pour l'amour de ton Christ ! Il te prie lui-même avec nous et en nous, et tu l'exauces toujours. Amen !

Un chœur qui se trouvait réuni au sein de l'assemblée entonne ensuite les trois versets du cantique que vous entendrez tout à l'heure, et qui était alors dans sa nouveauté. Composé en 1823 par César Malan, à Genève, paroles et musique, il figurait dans l'édition des Chants de Sion parue en 1828, donc un an avant la consécration (1).

Après ce chant, le pasteur GrandPierre, chargé, comme directeur de la Maison des Missions, de la cérémonie de consécration, monte à son tour dans la chaire et y prononce un discours entièrement adressé aux trois jeunes missionnaires. Heureusement le style en est autrement simple, le ton autrement cordial et émouvant que dans la prière ampoulée du pasteur Marron.

Elle a donc sonné, mes chers amis, cette heure solennelle, après laquelle vous avez si ardemment soupiré, cette heure sur laquelle nous nous plaisions à arrêter nos regards comme sur le prix et la couronne de votre préparation missionnaire, cette heure que nous avons si souvent ensemble supplié le Seigneur de nous faire voir, cette heure qui est pour vous comme la porte qui vous ouvre la carrière glorieuse d'ambassadeurs de Christ auprès des Gentils ; elle a sonné, et nos cœurs battent de joie. Singulier contraste ! Et cependant cette heure nous avertit que le moment de la séparation est venu, et que, dans quelques jours, aura cessé ce commerce intime de l'amitié chrétienne, qui nous a unis pendant le cours des études que nous avons faites ensemble... D'où vient donc que nous pouvons nous réjouir de ce qui laisse le monde inconsolable, d'une séparation ?...

A cette question, l'orateur répond : « C'est que nous avons subordonné notre affection réciproque à une grande, à une souveraine affection, à l'amour de celui qui nous a aimés quand nous étions ses ennemis ». Et, après avoir décrit l'embarras qu'il a éprouvé pour choisir un sujet dans une circonstance où tant de pensées se pressaient devant son esprit, il en vient à citer la parole de saint Paul qu'il prendra pour texte : « L'amour de Christ nous étreint » (2 Cor., v. 14). C'est donc de l'amour pour le Seigneur Jésus, qui doit être l'âme de leur vie missionnaire, qu'il va parler à ses trois jeunes amis. Jésus, en effet, avant de quitter ses apôtres, ne leur adresse, en la personne de saint Pierre,

(1) Ce cantique, qui débutait ainsi :

Saints messagers, hérauts de la justice,
Haussez la voix, publiez le salut !...

figurait encore dans le recueil des *Psaumes et cantiques* de 1859. Il n'a pas été conservé dans le recueil synodal actuel.

qu'une question : *M'aimes-tu ?* Et il la répète trois fois pour en faire comprendre toute l'importance.

Impossible d'analyser en détail le sermon qui fait suite à cet exorde, déjà très étendu. J'en énumérerai seulement les cinq parties : L'amour du Christ doit :

1° Donner aux missionnaires la liberté nécessaire pour leurs travaux, en nourrissant leur âme de l'aliment qui lui convient ;

2° Les soutenir dans les études qu'ils auront encore à faire pour parvenir au but de leurs désirs ;

3° Déterminer l'étendue et le nombre de leurs travaux ;

4° Etre la source féconde de leur patience et de leur persévérance dans les épreuves qui les attendent ;

5° Enfin, leur apporter le secret des bénédictions de leur ministère, être la vie même de leur carrière apostolique.

Tout cela est développé sobrement, sans aucune emphase, mais avec une extraordinaire richesse de pensée et d'expérience chrétienne, je dirai même une sorte de divination merveilleuse, car le prédicateur a, d'avance, l'intuition la plus juste et la plus complète de ce que seront, au sud de l'Afrique, la vie quotidienne, les difficultés, les épreuves, mais aussi les encouragements et les joies de ces missionnaires dont il a devant lui les protagonistes. A lire ces pages, qui n'ont pas vieilli, on comprend l'admiration avec laquelle mon vieux maître Pédézert aimait à décrire l'éloquence de celui qu'il appelait, avec une respectueuse tendresse, « Monsieur GrandPierre ».

Dans une assez longue péroraison, après avoir souligné l'idée que l'amour des missionnaires pour le Christ ne serait vivant dans leur cœur et fécond dans leur vie que s'il découlait de celui que le Christ avait eu pour eux, l'orateur s'arrête devant la responsabilité qui va désormais peser sur ces trois jeunes gens, soit comme missionnaires en général, soit plus spécialement comme missionnaires français. Ecoutez ce qu'il dit sur ce dernier point :

Vous êtes les premiers messagers de paix que les Eglises protestantes de ce royaume envoient auprès des païens. Glorieux privilège ! Appréciez-le à sa juste valeur. Mais aussi, vous avez vu quel intérêt vous avez excité et quels sacrifices on a faits pour vous. C'est une preuve qu'on attend de vous beaucoup de choses. Si vous aimez bien, si vous êtes ce que vous devez être, vous donnerez une nouvelle impulsion à la cause des Missions évangéliques en France, vous provoquerez l'Eglise de Christ à jalousie, vous allez la rendre féconde en prières et en œuvres de charité, vous allez entraîner sur vos pas une armée de soldats de Jésus-Christ qui brûleront de s'enrôler avec vous sous la ban-

nière de la croix, pour arracher les âmes à l'empire de la mort. Mais si vous œuvrez mal, ou si vous n'êtes que des missionnaires médiocres, vous arrêtez là marche de ce réveil dont la vue réjouissait et fortifiait nos cœurs. Vous tarissez pour notre Société les sources de la charité chrétienne, et vous risquez de faner, d'un souffle de mort, cette fleur de vie évangélique que l'Esprit du Seigneur a fait éclore au sein de nos Eglises, et qui promet de porter de si beaux fruits.

Le dernier mot de ce sermon de consécration est celuici :

Je vous invite, au nom de Dieu et de la part des pasteurs ici présents, à manifester vos intentions.

Sur cette invitation, ajoute le récit, M. Lemue a pris la parole au nom de ses frères.

Il semble évident qu'il parla du pied de la chaire.

Le premier sentiment qu'il exprima fut celui de l'humiliation. Il confessa son indignité personnelle et celle de ses camarades, et aussi leur grande faiblesse, leur tremblement à la pensée de la responsabilité qui va désormais peser sur eux. Mais, d'autre part, il affirma avec force le sentiment qu'ils avaient de leur vocation, et de son caractère impérieux : chrétiens, ils devaient tout quitter pour apporter l'Evangile à ces païens qui constituaient encore la grande masse de l'humanité. Ils se réjouissaient de pouvoir le faire par expérience personnelle et au nom des protestants de France. Ils étaient enfin puissamment encouragés par la pensée que le Seigneur n'a jamais abandonné ses missionnaires, et qu'aucun d'eux n'a regretté d'avoir consacré sa vie à Jésus-Christ.

Lemue termina son allocution par de très affectueux remerciements à l'adresse de celui qu'il appela « notre cher et bien aimé directeur ». Puis il ajouta :

Maintenant nous nous courbons devant le Seigneur pour recevoir, par l'imposition des mains, la charge sacrée de ministres de l'Evangile.

GrandPierre, descendu de chaire, et debout devant les trois candidats, reprend alors la parole. Il leur donne lecture du formulaire dont le Comité avait arrêté le texte, « en faisant une pause après chaque article, et en invitant les missionnaires à jurer qu'ils veulent remplir les engagements qui y sont contenus ; ce qu'ils ont fait, dit le récit, en répondant *oui* à chaque question qui leur était adressée, et en étendant la main sur la Bible ouverte devant eux. »

Ce formulaire en quatre articles est très simple, très

court et a servi jusqu'ici, sauf exception, à la consécration de tous nos missionnaires. Alfred Boegner le lisait dans le volume même que je tiens à la main. Je l'ai employé moi-même, il y a quinze jours, à Genève, pour la consécration d'Erik Labarthe, qui va continuer, au Lessouto, l'œuvre dont Lemue et Rolland furent d'abord les précurseurs, puis les fidèles artisans.

C'est seulement après avoir prononcé ce quadruple *oui* que les missionnaires se sont mis à genoux, et que le ministre officiant, c'est-à-dire leur directeur, a déclaré, « en conséquence des engagements qu'ils venaient de contracter, conformément à l'usage de la primitive Eglise et selon l'ordre de notre Seigneur », leur conférer, par l'imposition des mains, la charge de ministres de Jésus-Christ, avec les droits et privilèges qu'elle comporte, « parmi les peuples non chrétiens et partout ailleurs où ce titre et cette charge seront reconnus. »

Là-dessus, dit notre récit, le ministre officiant leur a imposé les mains, en prononçant sur chacun d'eux une bénédiction appropriée à leur vocation et à leurs circonstances.

Voici, à titre d'exemple, la première de ces bénédictions, celle donnée au missionnaire Lemue :

Mon cher frère, le Seigneur qui vous a appelé à lui, par une vocation efficace, veuille vous fortifier pour son service ; qu'il répande sur votre personne et sur votre ministère ses plus précieuses bénédictions ; qu'il vous fasse devenir une lumière pour plusieurs, et que, dans la grande journée de son apparition, il vous accorde la grâce de vous trouver devant son tribunal entouré d'une multitude de païens convertis, que votre prédication et votre exemple auront amenés à la possession de la vie éternelle !

Et, pour terminer, cette formule répétée intégralement à la fin de chacune des trois bénédictions :

Seigneur, ratifie dans ton ciel les vœux que nous formons sur la terre. *Amen !*

Après cela, l'imposition des mains fut donnée successivement par dix-neuf pasteurs et ministres du Saint Evangile, chacun prononçant aussi, mais à voix basse, une courte bénédiction. Deux des pasteurs énumérés au début de la cérémonie — j'ignore lesquels et pourquoi — n'ont donc pas pris part à cet acte solennel. Le certificat de consécration ne reçut même que 18 signatures.

Aussitôt après, et tandis que les missionnaires restaient agenouillés, le pasteur Paumier prononça la prière de con-

sécration. Le texte nous en a été également conservé : en ce temps-là, les pasteurs avaient généralement coutume de rédiger à l'avance et de mémoriser leurs prières. Celle de Paumier a moins d'emphase, plus de véritable onction que celle de Marron ; elle est pourtant très étoffée et quelque peu déclamatoire.

Après l'amen du pasteur de Rouen, GrandPierre reprit :

Levez-vous, ministres de Jésus-Christ, consacrés à son service par l'imposition des mains ; vous êtes, dès ce moment, associés aux travaux du ministère évangélique.

Les missionnaires se sont levés. Alors tous les pasteurs et les ministres du Saint Evangile présents leur ont donné l'accolade fraternelle, accompagnée, dit la brochure, de vœux, de bénédictions et de beaucoup de larmes d'attendrissement et de joie.

Au milieu des profondes émotions excitées par cette cérémonie solennelle, le chœur a entonné le cantique suivant :

Divin Sauveur, une vaste carrière
S'ouvre aux travaux des messagers de paix :
De l'Evangile ils portent les bienfaits
Aux malheureux privés de sa lumière.
A leurs desseins donne un succès heureux ;
Seigneur, nous te prions pour eux.

Les paroles de ce cantique, qui comprenait cinq strophes, dont je n'ai cité que la première, avaient été récemment composées par l'un des pasteurs consacrants, Juillerat-Chasseur. J'ignore qui en avait écrit la musique. Il portait pour titre : *Les missionnaires recommandés à Dieu,* et avait été chanté pour la première fois, dans ce même temple, trois jours auparavant, à l'Assemblée générale de la Société des Missions. Voici ce que nous lisons, à ce sujet, dans le *Journal des Missions* de juin 1929 :

Ce cantique en forme de prière, et dont les paroles exprimaient si bien le sentiment de toutes les âmes chrétiennes, dans cette circonstance, a été exécuté par un chœur d'amateurs, qui avaient su, par beaucoup de persévérance, vaincre les difficultés nombreuses d'une composition musicale de la plus grande beauté. Ces paroles surtout : *Seigneur, nous te prions pour eux,* qui terminaient toutes les strophes, semblaient, à chaque refrain, émouvoir plus fortement l'auditoire et l'enlever, sur l'aile de la prière, au pied du trône de la grâce.

Vous ne saviez sans doute pas, mes chers choristes de *La Vocation,* que vous aviez eu, il y a un siècle, de tels précurseurs. Mais soyez tranquilles, malgré tout leur mérite, vous les avez dépassés.

Après le chant, poursuit notre brochure, M. le comte Ver-

Huel, président de la Société des Missions évangéliques, a remis une Bible à chacun des missionnaires, et, en les embrassant, il leur a adressé des paroles que son émotion rendait infiniment éloquentes.

Combien touchante cette intervention du vieil amiral, du vieux Pair de France qui, un jour, au bord de la tombe où l'on venait de descendre son fils unique, se tourna vers les élèves de la Maison des Missions, et les embrassa aussi en leur disant : « C'est vous désormais qui serez mes enfants. »

Il ne restait plus qu'à donner la bénédiction à l'assemblée. Pour cela, « le ministre en fonction » était remonté en chaire, l'auditoire s'était levé, mais GrandPierre sentit encore le besoin de lui dire une parole. La voici :

Il faut que cet Evangile, au ministère duquel ces jeunes frères viennent d'être consacrés soit bien précieux, puisque, pour aller le prêcher à plusieurs milliers de lieues d'ici, ils ne craignent pas de quitter ce que l'homme a de plus cher au monde, et d'exposer même leur vie. Que chacun de nous se demande donc à lui-même : Est-ce que je connais cet Evangile si précieux ? en ai-je ressenti l'efficace dans mon cœur ? Et, tandis qu'il porte la paix et la consolation dans l'âme du païen, a-t-il touché mon cœur, l'a-t-il vivifié, l'a-t-il changé ? Suis-je devenu enfant de Dieu par la foi en Jésus-Christ, et l'esprit de Dieu rend-il témoignage à mon esprit que je possède la vie éternelle ? Si nous nous faisons à nous-mêmes ces questions, mes frères, et si nous y répondons, avec sincérité de cœur et avec vérité, ce sera le fruit le plus salutaire que nous aurons retiré de cette touchante cérémonie.

Que la grâce et la paix de notre Seigneur Jésus-Christ, etc.

Ainsi s'est terminée, conclut le rapport, une cérémonie qui, nous le savons, a non seulement excité de profondes émotions, mais qui a porté dans beaucoup d'âmes des fruits permanents en vie éternelle. La cause des Missions évangéliques a fait dans ces jours-ci un pas immense. La présence du Seigneur a été sensible au milieu de son Eglise. Nos âmes ne suffisent pas à exalter sa bonté et sa fidélité.

Avez-vous remarqué l'extrême simplicité de cette cérémonie ? Deux prières et deux chants seulement. Aucune lecture biblique, aucun élément liturgique ; ni lecture de la loi, ni confession des péchés, pas même la récitation de l'Oraison dominicale. Tout cela viendra plus tard enrichir nos consécrations, mais en seront-elles plus impressives ? Quant à l'ordre adopté : le sermon, la profession de foi des candidats, et, en dernier lieu, l'acte de la consécration, il fut généralement suivi jusque dans les dernières années du

XIXe siècle, et je me permets d'y trouver une marche plus logique, et surtout une gradation plus heureuse de l'intérêt et de l'émotion que dans l'ordre qui, depuis lors, a prévalu,, plaçant l'allocution du candidat après sa consécration. Il me paraît que les pasteurs et l'Eglise elle-même ont besoin de savoir ce que pense, ce que croit, ce que veut le postulant, avant que le ministère évangélique lui soit conféré.

A la porte du temple fut faite une collecte que notre document taxe d'abondante, et qui rapporta, en réalité, 263 francs. Cela peut nous paraître un peu maigre, étant donné l'affluence. Mais c'étaient des francs-or, valant 1.315 francs de notre misérable monnaie. Et puis, l'argent avait alors beaucoup plus de valeur d'achat qu'aujourd'hui, et le protestantisme parisien, dix fois moins nombreux, était infiniment moins fortuné.

* *

Les trois jeunes missionnaires quittèrent Paris dès le samedi 9 mai, passèrent le dimanche à Calais, et s'y embarquèrent le lundi pour Londres. Quand le bateau mit à la voile, ils élevèrent ensemble leur cœur à Dieu.

Pour moi, écrivit l'un d'eux, tant que je pus découvrir les côtes de France, j'eus les yeux fixés de ce côté-là. Ce n'est pas que nous fussions tristes ; au contraire, nous nous sentions tellement sous la dépendance de Dieu, que, quand nous nous vîmes exposés sur la mer dans un frêle bâtiment, il ne semblait pas qu'il y eût place en nous pour un autre sentiment.

A Londres, ils furent reçus dans le collège de Hoxton, qui appartenait à la Société des Missions de Londres. Les circonstances les obligèrent à y rester deux mois et demi. Ils retrouvèrent à Londres le pasteur Wilks, qui n'avait pu participer à leur consécration, soit qu'il fût déjà parti pour l'Angleterre, soit qu'il fût encore souffrant, car il relevait à peine d'une grave maladie. Celui-ci les présenta, le 14, à l'Assemblée générale de la Société des Missions de Londres, et, en particulier, au docteur Philip (1). Bisseux, le plus jeune de nos trois amis, — 20 ans et demi — prononça, en anglais, un petit discours, qui produisit une vive impression. Le président proposa alors un vote extraordinaire de félicitations à notre Société et aux Eglises de France, et toute l'assemblée se leva pour témoigner sa joie. La collecte,

(1) Peut-être est-ce ce jour-là que Wilks remit à Philip, au nom de notre Comité, et à la suite d'une souscription faite parmi ses membres, une tabatière en or, avec une inscription gravée, dont le prix avait été de 250 francs.

à l'issue de la réunion, qui avait produit l'année précédente 5.000 francs en produisit 10.000. Quelques jours après, dans une réunion d'adieu où ce fut Lemue qui prit la parole, la recette s'éleva à 62.000 francs.

Enfin vint le jour du départ, le dimanche 19 juillet. Frédéric Monod, en séjour à Londres, put y assister. Avec nos trois missionnaires français s'embarquèrent, à Gravesend, sur le *Charles Kerr*, navire de 550 tonneaux, 15 autres personnes appartenant à diverses Sociétés des Missions. Outre le Dr Philip, sa femme et ses deux filles, la Société de Londres était représentée par deux couples de jeunes missionnaires anglais partant pour la première fois et un autre couple retournant aux Indes ; la Société de Barmen par 4 missionnaires, dont un marié ; enfin deux demoiselles partaient comme institutrices.

Ce départ collectif fut, au port d'embarquement, l'occasion de touchantes manifestations, dont une lettre de Frédéric Monod, publiée par notre *Journal des Missions*, donna le récit. Le samedi soir, à 8 heures, dans la cabine qu'allaient habiter nos jeunes envoyés, se firent les derniers adieux. « Nous avons encore prié, les trois frères et moi, écrit Frédéric Monod, et, un quart d'heure après, nous nous sommes perdus de vue, pour ne nous revoir peut-être que dans le royaume de notre Maître, où nous nous sommes donné *un rendez-vous assuré.* »

En effet, aucun des trois missionnaires n'est jamais revenu en France. Ils se marièrent en Afrique, Lemue avec Eléonore Colani, les deux autres avec des Anglaises ou des Hollandaises de la colonie. Lemue et Rolland fondèrent d'abord la mission du Bechuanaland, puis vinrent au Lessouto. Le premier mourut dans l'Orange, en 1870, âgé de 66 ans ; le deuxième, l'un des fondateurs de la Mission du Lessouto, fut un très grand missionnaire, dont le travail resta longtemps gravé dans l'âme des chrétiens bassoutos. L'un d'eux disait, au moment de mourir : « Je vais bientôt aller auprès de Dieu, là où sont Abraham, Isaac et Samuel Rolland. » Pendant 20 ans, Rolland présida la Conférence de nos missionnaires ; il n'était plus connu que sous ce nom : « le Président ». Il mourut enfin lui-même à 72 ans, en 1873.

Quant à Bisseux, il fut retenu au Coin français par les descendants des réfugiés du XVIIe siècle, qui avaient oublié la langue de leurs pères, mais non leur origine. Il fut le missionnaire de leurs esclaves, et bientôt aussi, dès qu'il put parler le hollandais, un de leurs pasteurs. Etabli dans

la *Vallée du Charron*, il ne prit sa retraite qu'à 86 ans, en 1894, et mourut, dans la colonie du Cap, deux ans après, ayant passé soixante-sept ans au sud de l'Afrique...

Ainsi, l'un après l'autre, ils « sont morts, sans avoir obtenu les choses qui leur avaient été promises, mais les ayant vues et saluées de loin..., voyageurs et étrangers sur cette terre..., cherchant une patrie. S'ils avaient eu en vue celle d'où ils étaient sortis, ils auraient eu, certes, le temps d'y retourner (67 ans, pour Bisseux) ; mais ils en désiraient une meilleure, la patrie céleste. C'est pourquoi Dieu n'a pas honte de s'appeler leur Dieu, car il leur a préparé une cité. » — « Bons et fidèles serviteurs », les premiers d'une grande phalange qui compte aujourd'hui 260 missionnaires vivants, ils sont restés « fidèles jusqu'à la mort », fidèles à l'idéal de leur jeunesse, fidèles à leur vocation, fidèles aux engagements de leur consécration.

Alençon. — Imprimerie Corbière et Jugain.